

A renvoyer impérativement avant le 1^{er} mars 2026 :

- 1 exemplaire par mail à : afu@afu.fr

Un accusé de réception vous sera adressé par mail.

INFORMATIONS GENERALES

NOM.....Prénom.....

AgeNationalité.....

Adresse.....

Email.....Téléphone.....

STATUT ACTUEL :

Niveau : ☐ interne /DJ ☐ CCA ☐ Assistant ☐ Autre.....

CURSUS HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE

.....
.....

PROJET DE CARRIERE

Service d'urologie d'accueil :

Avenir dans ce service (si cela est envisagé) :

.....

(Joindre une lettre de recommandation du chef de service)

CADRE DE LA RECHERCHE (Master 2, doctorat, ...)

☐ Master 2

☐ Doctorat

☐ Séjour à l'étranger ou Mobilité : ☐ Anglophone ☐ Europe ☐ Autre

☐ Développement d'une recherche sans but de carrière à priori

PROJET DE RECHERCHE

TITRE DU PROJET DE RECHERCHE

.....

.....

**RESUME DU PROJET DE RECHERCHE (Abstract structuré de 300 mots maximum),
composé des parties suivantes :**

Rationnel :

Objectif principal :

Méthodes :

Résultats :

LABORATOIRE OU SERVICE D'ACCUEIL

- **Désignation et adresse :**
- **Encadrant :**
- **Responsable du laboratoire :**

(Joindre une lettre d'acceptation du responsable du laboratoire d'accueil)

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Bénéficiaires

- Ces bourses sont attribuées à des docteurs en médecine ou à des internes (membres de l'AFU ou de l'AFUF) ayant accompli au minimum 2 semestres, de 3^e cycle, validés en urologie, pour la réalisation d'un travail de recherche d'au moins un an, dans un domaine concernant directement l'Urologie.
- Le bénéficiaire de la bourse peut en utiliser le montant pour financer sa recherche ou pour subvenir à ses besoins pendant le temps de la recherche. Il doit s'engager à utiliser intégralement le montant de la bourse pour réaliser ce projet de recherche sans le rétrocéder, même partiellement, à une autre personne ou pour une autre recherche.

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

1 - Une description du projet de recherche (4 pages et 10 références bibliographiques au maximum) en 2 exemplaires (dont une version anonyme), respectant la structure suivante :

- Titre
- État de l'art : contexte et originalité par rapport à ce qui existe
- Objectifs principal et secondaires (le cas échéant)
- Matériel et Méthodes : critères d'inclusion, design, justification statistique/nombre de sujets
- Calendrier : étapes de réalisation sur la durée de la bourse

2 – Le dossier de candidature, incluant la déclaration et l'engagement du candidat dûment complété et signé.

3– Lettres de soutien et avis favorables :

- Lettre de recommandation du chef de service du candidat
- Lettre d'acceptation du responsable du laboratoire d'accueil
- Avis favorables du CCP et de la CNIL pour une recherche clinique effectuée en France (si nécessaire)

Procédure d'attribution de la bourse

- Pour chaque demande de bourse, le responsable du Conseil Scientifique de l'AFU (Président du Jury) désigne deux rapporteurs et leur transmet le dossier de candidature anonymisé. Chacun des rapporteurs remplit une fiche d'évaluation qui permet d'attribuer une note au dossier de candidature.
- La synthèse des évaluations des rapporteurs est présentée au Jury qui effectue un classement des dossiers de candidature.
- Les dossiers de candidature et leur classement sont ensuite présentés au Conseil d'Administration de l'AFU qui statue sur l'attribution définitive des subventions. Le Conseil d'Administration peut, s'il le souhaite, procéder à une audition des candidats avant cette attribution.

Obligations du boursier

Le boursier s'engage :

- à mentionner dans toute publication relative à ses travaux : "travail ayant bénéficié d'une bourse de l'Association Française d'Urologie (AFU) / (année de l'attribution) ",
- à prendre toute assurance nécessaire pour couvrir sa responsabilité et à régler tout impôt ou taxe dont il pourrait être redevable du fait de sa bourse,
- à utiliser intégralement le montant de la bourse pour réaliser ce projet de recherche, sans le rétrocéder, même partiellement, à une autre personne ou pour une autre recherche,
- à présenter les résultats ou l'état d'avancement de ses travaux, dans un délai d'un an, à l'occasion du Congrès de l'Association Française d'Urologie,
- à accepter un éventuel tutorat,
- à compléter et retourner à l'AFU la fiche type de suivi annuel des bourses pendant les trois années qui suivent l'attribution de sa bourse.

DECLARATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné(e).....

dépose ma candidature à une bourse de l'AFU, pour l'année.....

Je déclare :

- signaler à l'AFU tout lien professionnel avec des sociétés commerciales ou industrielles concernées par le projet de recherche,
- avoir pris connaissance des conditions d'attribution et les accepter sans réserve,
- être informé que les dispositions financières de cette bourse sont soumises à l'article L.4113-6 du Code de Santé Publique,
- garantir l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier de candidature.

Je m'engage :

- à prendre toute assurance et à m'acquitter de toute taxe ou impôt, entraînés par l'obtention de la bourse,
- à utiliser intégralement le montant de la bourse pour réaliser ce projet de recherche, sans le rétrocéder, même partiellement, à une autre personne ou pour une autre recherche,
- à présenter les résultats ou l'état d'avancement de mes travaux, dans un délai d'un an, à l'occasion du Congrès de l'Association Française d'Urologie,
- à mentionner dans toute publication relative à cette recherche : "travail ayant bénéficié d'une bourse de l'Association Française d'Urologie (AFU) / (année de l'attribution)",
- à accepter la surveillance d'un tuteur désigné par l'AFU,
- à compléter et retourner à l'AFU la fiche type de suivi annuel des bourses pendant les trois années qui suivent l'attribution de cette bourse.

Date et signature :